

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR BIEN PRÉPARER VOTRE SÉJOUR ET PASSER D'AGRÉABLES VACANCES !

- **RÉSERVATION** : Celle-ci devient définitive à réception du contrat de location dûment rempli, signé, accompagné des arrhes de 50% et après acceptation par notre service réservation.
- **MODE DE RÈGLEMENT** : les paiements peuvent être effectués en chèques vacances, chèque bancaire libellé au Camping du Lac de la Chausselière, espèces ou virement bancaire (RIB sur demande).
- **OCCUPATION DES LIEUX** : la réservation d'un emplacement ou d'un hébergement est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée, sous-louée ou modifiée après envoi. Dans le cas où les personnes se présentant au camping ne seraient pas celles qui figurent sur le contrat, le séjour serait annulé et les sommes versées conservées par le camping.
- **MINEURS** : ils doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- **SOLDE DU SÉJOUR** : Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas contraire, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.
- **RÉSERVATION DE DERNIÈRE MINUTE** : Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement et par carte bancaire uniquement.
- **ARRIVÉE TARDIVE ET DÉPART ANTICIPÉ** : En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat de location, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.
- **NON PRÉSENTATION SUR LE CAMPING** : En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48H à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.
- **ANNULATION** : Toute annulation doit être notifiée par courrier ou par mail, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier. Plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping. Moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location et des frais de réservation sont conservés. Pour obtenir un remboursement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation et interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (www.campez-

couvert.com), avisez l'assureur dans les 48H et fournissez les renseignements et documents justificatifs.

- **ASSURANCE** : il appartient au client de s'assurer en RC et en cas de vol, incendie, intempéries, blessures ou dommages pouvant survenir aux clients ou à leurs biens pendant leur séjour. Le camping décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces obligations légales.
- **TARIFS ET TAXES** : Nous pouvons sur simple demande vous adresser un devis écrit. Les tarifs incluent la TVA au taux de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. La taxe de séjour est de 0.65€/jour pour les personnes de plus de 18 ans. Toute modification de ces taxes serait répercutée sur la facture.
- **RÈGLEMENT INTÉRIEUR** : Tout client est tenu de respecter le règlement intérieur du camping affiché à la réception. Il doit également le faire respecter par les vacanciers résidant avec lui et sous sa responsabilité.
- **MÉDIATEUR** : Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées de celui-ci : MEDICYS – 73 bd de Clichy – 75009 PARIS – 01 49 70 15 93.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES EMPLACEMENTS

- **ARRIVÉES** : Les arrivées se font de 14H à 19H (20H en juillet et août) et les départs avant 12H.
- **ANIMAUX** : Tout animal se doit d'être tenu en laisse par son propriétaire lors de tout déplacement dans le camping. Ses déjections doivent être ramassées. L'animal ne doit en aucun cas être laissé seul à son emplacement.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES LOCATIONS

- **ARRIVÉES** : Les arrivées se font seulement à partir de 15H jusqu'à 19H (20H Juillet/Août) et les départs pour 10H maximum.
- **CAUTION** : Une caution de 200 € sera demandée à l'arrivée (chèque ou empreinte bancaire). Elle sera rendue au départ, après vérification des lieux. Nous nous réservons le droit de déduire du montant du dépôt de garantie, les frais de réparation ou de remplacement de toute détérioration accidentelle ou intentionnelle survenue dans la location.
- **NETTOYAGE** : Une caution de 80 € sera demandée à l'arrivée (chèque ou empreinte bancaire). En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté. Vous pouvez réserver la veille un nettoyage de départ de 49 € (59 € pour les chalets en bois Prestige et les grands mobil-homes).
- **INVENTAIRE** : Dans chacune de nos locations, tout est prévu pour votre confort. Seul le linge de toilette (draps et serviettes) n'est pas fourni par le camping. De même pour les produits d'entretien que vous devez apporter.
- **ANIMAUX** : Les chats ne sont pas acceptés. Seuls les petits chiens de moins de 6kg sont autorisés aux conditions suivantes : qu'ils ne soient pas laissés seuls dans la location et que celle-ci nous soit rendue en l'état et sans aucun poil.

- Aucune installation supplémentaire (tente) n'est autorisée sur les parcelles des hébergements locatifs.
- Il est **INTERDIT DE FUMER** dans les locations. Pour toute odeur de tabac constatée, la caution de 280 € sera retenue.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES VISITEURS ET LES PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES

- **VISITEURS** : Tout visiteur doit s'inscrire à la réception lors de chaque visite. Il devra respecter les conditions d'admission.
- **PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES** : pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiquées ne peut être dépassé sachant qu'un bébé compte pour une personne. Si le nombre excède la capacité maximale prévue, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès au camping. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LA PISCINE

- Horaires d'ouverture : 10H – 20H Juillet et Août et 10H – 19H Avril, Mai, Juin et Septembre.
- Les shorts de bain sont interdits. La douche est obligatoire. Il est interdit de manger, boire et fumer dans l'enceinte de la piscine.
- **La piscine est STRICTEMENT réservée à la clientèle du camping. Tout visiteur extérieur ne peut y avoir accès.**